PACTE D'ENGAGEMENT AUTOUR DU PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

DE PREVENTION ET DE CONTROLE DE LA TUBERCULOSE 2018-2021

Signé par les partenaires nationaux et internationaux le 26 mars 2018 à Rabat

Face à l'impact de l'épidémie de la tuberculose dans le monde et ses graves conséquences humaines, sociales et économiques sur les pays en développement ;

Considérant l'engagement volontariste et résolu du Royaume du Maroc à atteindre les Objectifs du Développement durable, notamment la cible 3.3 qui consiste à mettre fin à l'épidémie de la Tuberculose, d'ici 2030 ;

Rappelant la place qu'occupe la santé dans la nouvelle constitution de 2011, qui a consacré le droit à la protection de la santé, à l'accès aux soins et à la couverture médicale ;

Considérant l'engagement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, lors de son message aux participants à la 2ème conférence nationale sur la santé tenue en juillet 2013, réaffirmant sa volonté constante d'inscrire la promotion du secteur de la santé parmi les grands chantiers de développement du pays ;

Considérant le programme du Gouvernement 2016-2021 qui, à travers une approche sociale intégrée, vise à faciliter l'accès aux prestations sociales particulièrement au profit des populations démunies ainsi que les femmes et les jeunes les plus vulnérables ;

Convaincus que les programmes de développement lancés par le Maroc, qui ont pour objectif le décollage de l'économie marocaine et l'habilitation des structures économiques et sociales, y compris la lutte contre la pauvreté, l'amélioration du système éducatif et des centres sociaux de proximité, permettront d'agir sur les variables structurelles de l'épidémie de la tuberculose;

Convaincus que le plan stratégique national (PSN) 2018-2021 de prévention et de contrôle de la tuberculose est le fruit d'un travail collectif de tous les acteurs au Maroc. Il constitue le cadre unique d'action et d'alignement des efforts de tous les partenaires, incluant les départements ministériels, les institutions publiques, la société civile et le secteur privé; ainsi que les organisations de la coopération internationale, notamment le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les Agences des Nations Unies et les organismes de coopération bilatérale;

Nous, partenaires nationaux et internationaux,

Adhérons pleinement à la vision et aux objectifs du Plan stratégique national de prévention et de contrôle de la tuberculose 2018-2021, qui vise à réduire le nombre de décès liés à la tuberculose de 40% d'ici 2021 ;

Solidaires, nous nous engageons à œuvrer ensemble dans le cadre d'une approche centrée sur les droits humains et le genre respectant la dignité des patients pour atteindre les résultats du PSN 2018-2021 à savoir :

- Augmenter le nombre d'épisodes de tuberculose détectés à 36.300 et le taux de succès thérapeutique à au moins 90% à l'horizon 2021 ;

- Augmenter la détection des cas de tuberculose multi-résistante à 75% et le taux de succès thérapeutique à au moins 80% à l'horizon 2021 ;
- Réaliser le test de dépistage du VIH chez au moins 95% des cas de tuberculose détectés et maintenir sous traitement antirétroviral 100% des malades co-infectés par le VIH et la tuberculose ;
- Améliorer et renforcer la gouvernance et les pratiques de gestion du Programme National de Lutte Antituberculeuse.

Nous, partenaires nationaux et internationaux, prenons l'engagement de coordonner nos efforts et d'agir ensemble en partenariat et en collaboration dans le cadre des principes directeurs suivants régissant le PSN 2018-2021

1) Respect des Droits Humains, du genre et équité en matière d'accès aux services
2) Alignement et coordination entre les différents acteurs pour une réponse multisectorielle efficace
3) Réponses locales coordonnées et décentralisées prenant en considération les spécificités régionales
4) Approche de planification axée sur les résultats
5) Efficience et efficacité de la réponse nationale, et
6) Pérennisation de la réponse nationale.

.